

REUNION DU COLLECTIF AVENIR LUPEEN SUR LES ANTENNES DE TELEPHONIE A SAINT LOUP LAMAIRE LE 23 AVRIL 2010

A l'invitation du collectif, nous nous sommes rendus 3 membres du bureau de CIMES (Isabelle, Jean-Michel et Geneviève) à la réunion d'information organisée par le Collectif AVENIR LUPEEN, au sujet de l'implantation d'un pylône de téléphonie mobile en zone habitée.

Nous avons plusieurs raisons de nous rendre à cette invitation, tout d'abord pour apporter notre soutien au collectif, ensuite, pour entendre l'intervention de Monsieur Daniel Oberhausen, physicien expert à la cour d'Appel de Bordeaux et délégué aux informations scientifiques de l'association Priartem, et enfin, parce que nous sommes concernés, à Melle, par un projet identique, à savoir l'implantation d'une antenne de téléphonie dans une zone habitée, rue de la Chagnée.

Sur un tel sujet, un vendredi soir, dans une petite commune, nous avons été impressionnés par le nombre d'habitants s'étant déplacés à cette réunion d'information : ils étaient plus de 100.

Monsieur Oberhausen a commencé son exposé par l'énumération des troubles et maladies qui pouvaient survenir lorsqu'on était à proximité des antennes.

Il peut y avoir des effets sur le système nerveux, sur les gènes, sur les protéines du stress, sur le système immunitaire et il existe des cas de tumeur.

Nous ne sommes pas tous égaux face aux antennes puisque certains sont beaucoup plus sensibles que d'autres aux effets des ondes, il s'agit des EHS (électro hyper sensibles),

Nous avons eu une projection d'un résumé du RAPPORT BIOINITIATIVE (610 pages) qui a été établi par 14 scientifiques du monde entier et qui est une référence en ce qui concerne les ondes et qui est téléchargeable sur Internet.

Toutes les personnes intéressées peuvent, bien entendu, le lire pour approfondir leurs connaissances sur ce sujet.

Nous avons également eu un résumé du RAPPORT ET AVIS DE L'AFSSET qui est également téléchargeable sur Internet, L'AFSSET qui est pourtant très modéré dans ses conclusions, suite à ses études a mis en avant le fait qu'il fallait utiliser le PRINCIPE ALARA qui est plus contraignant que le Principe de Précaution, car il préconise de minimiser l'exposition des personnes en dessous de 0,6 V/m.

Ce principe opposable à tous, est celui qui permet de faire enlever des antennes puisqu'il dit qu'il ne faut pas exposer les gens et ne le faire que si nécessaire (c'est à dire pas d'autres solutions d'implantation des antennes) et à des doses le plus faible possible, Il préconise que pour couvrir les mini zones blanches, soient installées des toutes petites antennes moins puissantes plutôt que d'installer des grosses antennes à couverture plus étendue,

Monsieur Oberhausen nous a fait prendre connaissance des données de l'ICNIRP qui a décidé des taux d'exposition aux ondes retenues par la loi. Cependant, il est incontestable que des signaux, aussi faibles soient-ils, peuvent rendre malade.

Outre les effets néfastes sur la santé des antennes de téléphonie, nous avons également eu la démonstration de la nocivité des téléphones portables, qui, pourtant, chacun le reconnaît, sont devenus incontournables. Il n'est pas question de vouloir les supprimer, mais de trouver les moyens de les rendre moins nocifs, et des solutions existent. En attendant, lorsque nous achetons un téléphone portable, il faut choisir celui qui a un DAS (débit d'absorption spécifique) le plus faible proche de 0, certains peuvent aller jusqu'à 2 W/kg.

Si vous cherchez DAS sur Internet, vous aurez les renseignements et des sites informent sur les DAS des différents portables.

Nous avons ensuite eu des témoignages de personnes qui ont fait part des perturbations que leur occasionnait la proximité d'antenne de téléphonie.

Pour terminer cette réunion, très intéressante, les responsables du collectif nous ont annoncé qu'ils avaient décidé d'aller en justice pour empêcher l'installation de l'antenne.

Ils vont tenter, avant cela, avec la médiation du sous-préfet, de faire modifier la décision du maire.

Nous avons proposé que les associations et collectifs maintiennent le contact entre eux puisque nous sommes tous solidaires et que l'union fait la force.

Geneviève Paillaud